



UCPa
ODYSSÉE

—
LES CLASSES DÉCOUVERTE
PRIMAIRES - COLLÈGES - LYCÉES
2023

groupes.ucpa.com

Association loi 1901 à but non lucratif, administrée par les mouvements de jeunesse, les fédérations sportives et les pouvoirs publics.

Association éducative complémentaire de l'enseignement agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale.

LA DIFFÉRENCE UCPA

LES + UCPA



Des villages sportifs implantés au plus proche des lieux de pratique.



Une équipe de professionnels engagés dans le projet éducatif et sportif de l'UCPA



Un environnement et une pédagogie adaptés à l'accueil de l'enfant et de l'adolescent.

LE TOUT COMPRIS UCPA



+

L'encadrement sportif par nos moniteurs



+

L'hébergement



+

La restauration



+

Le matériel sportif



+

L'énergie positive du vivre ensemble

L'EXPERTISE DES SPORTS DE NATURE AU SERVICE DU PLUS GRAND NOMBRE

- Plus de 50 ans d'expérience ont permis à l'UCPA de développer un savoir-faire pour rendre accessible les activités sportives de plein air. Précurseurs de l'enseignement des activités émergentes, l'association est à l'origine d'innovations techniques et pédagogiques pour mener à bien cette mission.
- Chaque année, ce sont plus de 500 établissements scolaires en France et à l'étranger qui nous font confiance.
- Plus de 35 000 élèves de collèges et de lycées sont accueillis par nos équipes !



L'ÉDUCATION NATIONALE PARTENAIRE DE L'UCPA

Dans le cadre du partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale, l'UCPA a piloté un groupe de réflexion sur les sports de nature en séjours scolaires réunissant inspecteurs, enseignants d'EPS, cadres techniques des fédérations sportives et experts de l'activité sportive à l'UCPA.

Ce travail en réseau a abouti à la publication d'un e-book édité par le Ministère. Ce guide a été diffusé en 2016 à tous les chefs d'établissement et enseignants d'EPS de collèges et lycées afin de les accompagner dans la mise en place d'un séjour sportif.

Découvrez ce guide :

<http://eduscol.education.fr/cid100164/partenariatavec-l-ucpa.html>

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

tél. 03 28 82 92 92 | e-mail : scolaires@ucpa.asso.fr



DÉCOUVREZ NOS 3 FORMULES D'ENCADREMENT SPORTIF UCPA

ENCADREMENT UCPA PLEIN-TEMPS

- **20H d'encadrement sportif par nos moniteurs UCPA** en 8 séances de 2H30.



NOTRE FORMULE COUP DE CŒUR

ENCADREMENT PARTAGÉ PLEIN-TEMPS UCPA/PROFESSEUR

- **20H d'encadrement sportif par nos moniteurs UCPA** en 8 séances de 2H30 associés au minimum à un professeur d'EPS de votre établissement.
- **Formule ouverte à partir de 48 élèves**

ENCADREMENT UCPA MI-TEMPS

- **10H d'encadrement sportif par nos moniteurs UCPA** en 4 séances de 2H30 alternées sur les 5 jours.

NOTRE OFFRE TOUT COMPRIS INCLUT POUR CHAQUE FORMULE D'ENCADREMENT

- **Hébergement 5 jours/ 4 nuits** en chambre à partager du lundi 8H au vendredi 18H.
- **Pension complète.** Du petit-déjeuner du lundi au déjeuner du vendredi +encas froid à emporter.
- **Encadrement sportif par nos moniteurs UCPA** en ski ou snowboard du lundi après-midi au vendredi après-midi. 1 moniteur pour 12 élèves en moyenne. Moments d'échange et de partage d'expérience avec les moniteurs en dehors des sessions pour créer du collectif.
- **4,5 jours de Forfait remontées mécaniques** du lundi au vendredi.
- **4,5 jours de Prêt du matériel** (skis, bâtons, chaussures, casque) distribué le lundi matin.
- **Les activités après-ski** : 3 animations de 17H à 19H et 2 animations de soirée.

— VOS OPTIONS —

- **Arrivée le dimanche soir** à partir de 17H avec dîner et nuit : +40€/personne. Encadrement sportif par nos moniteurs UCPA du lundi matin au vendredi matin inclus, départ le vendredi à 14H et distribution du matériel définie par nos équipes centre soit le dimanche soir ou le lundi matin avant les cours en fonction de nos capacités.
 - **Possibilité de prolonger avec l'option « Ski sans encadrement »** le vendredi de 14H à 17H : +5€/personne
 - **Possibilité de prolonger avec l'option « Ski encadré »** le vendredi de 14H à 17H : +15€/personne (Sur demande)
- **Repas chaud sur place le vendredi soir** : +9€/ personne
- **Le passage des étoiles et des niveaux de ski ESF** est gratuit mais les insignes sont payants : +7€/ personne (à réserver avant le séjour)
- **Séjour 6J/5 nuits** : + 75€/ personne du dimanche 8H au vendredi 18H. Skipass 6jours + 23H d'encadrement UCPA (sur demande)
- **Séjour 7j/6 nuits** : + 145€/ personne du dimanche 8H au samedi 14H. Skipass 6,5 jours + 23H d'encadrement UCPA (sur demande)
- **Option snowboard** : +15€/ personne pour un groupe de minimum 10 de niveau homogène. (Sur demande)

NOS DESTINATIONS NEIGE

FORMULE ENCADREMENT UCPA PLEIN-TEMPS 20H D'ENSEIGNEMENT SPORTIF



NOTRE FORMULE COUP DE CŒUR

Projet pédagogique ski attitude : apprentissage de la glisse et sensibilisation au milieu naturel. Découvrez nos meilleurs spots !

MOIS D'ARRIVÉE	DATE D'ARRIVÉE	ALPES DU NORD											HAUTES-ALPES		PYRÉNÉES	
		ARGENTIÈRE VALLÉE DE CHAMONIX*	FLAINE ALTAÏR	FLAINE LINDARS	LES CONTAMINES	LES ARCS	LA PLAGNE 1800	PRALOGNAN	VAL CENIS	VALLOIRE	VAL THORENS	LES 2 ALPES VENOSC	SERRE CHEVALIER	LES ORRES	SAINT-LARY GUCHEN	SAINT-LARY SOULAN
NOV.	21										325 €					
	28										335 €					
DÉC.	5										340 €	340 €				310 €
	12	345 €	345 €	350 €		345 €	350 €		325 €	315 €		350 €	340 €	315 €		320 €
JANVIER	2		395 €											360 €		
	3*		325 €				330 €	295 €	295 €	325 €				295 €		295 €
	3						400 €	360 €	360 €	395 €					325 €	360 €
	9		415 €				420 €	385 €	375 €	415 €				370 €	340 €	385 €
	16		420 €				425 €	390 €	395 €	420 €				375 €	345 €	390 €
	23		425 €				430 €	395 €	400 €					385 €	350 €	
	30		435 €					405 €	405 €					390 €	355 €	
MARS	6		425 €				430 €	395 €	395 €					375 €	350 €	
	13		415 €				420 €	375 €	375 €					365 €	335 €	375 €
	20		405 €		370 €		410 €	365 €	365 €	405 €				360 €	320 €	365 €
	27		395 €			395 €	400 €	350 €	350 €	395 €				345 €	305 €	350 €
AVRIL	3		385 €		350 €	385 €	390 €	335 €	340 €	385 €				335 €	300 €	340 €
	10		370 €			370 €	385 €	330 €	335 €					325 €		
	17					360 €	370 €		335 €							
	24						360 €									

Pour les arrivées avant Noël, certains domaines skiables n'ouvrent pas l'ensemble de leurs pistes, de ce fait notre tarif est d'ores et déjà adapté.

** Frais de dossier = 50 € / groupe

Pour les arrivées de la rentrée scolaire de janvier 2023, la reprise étant le mardi 03/01/2023, nous vous proposons 3 possibilités :

Soit du lundi 02/01/2023 au vendredi 06/01/2023 possible uniquement à Flaine Altaïr et Les Orres

Soit du mardi 03/01/2023 au samedi 07/01/2023 sauf pour Flaine Altaïr et Les Orres

*Soit du mardi 03/01/2023 au vendredi 06/01/2023 : formule 4 jours / 3 nuits avec 17h30 d'encadrement plein temps.

Retrouvez la description de l'ensemble de nos villages sportifs sur groupes.ucpa.com

NOS DESTINATIONS NEIGE

FORMULE ENCADREMENT PARTAGÉ **UCPA PLEIN-TEMPS** 20H D'ENSEIGNEMENT SPORTIF

A PARTIR DE 48 ÉLÈVES

Projet pédagogique ski attitude : apprentissage de la glisse et sensibilisation au milieu naturel. Découvrez nos meilleurs spots !

MOIS D'ARRIVÉE	DATE D'ARRIVÉE	ALPES DU NORD											HAUTES-ALPES		PYRÉNÉES	
		ARGENTIÈRE VALLÉE DE CHAMONIX*	FLAINE ALTAÏR	FLAINE LINDARS	LES CONTAMINES	LES ARCS	LA PLAGNE 1800	PRALOGNAN	VAL CENIS	VALLOIRE	VAL THORENS	LES 2 ALPES VENOSC	SERRE CHEVALIER	LES ORRES	SAINT-LARY GUCHEN	SAINT-LARY SOULAN
NOV.	21										299 €					
	28										308 €					
DÉC.	5										313 €	313 €				285 €
	12	317 €	317 €	322 €		317 €	322 €		299 €	290 €		322 €	313 €	290 €		294 €
JANVIER	2		363 €											331 €		
	3						368 €	331 €	331 €	363 €					299 €	331 €
	9		382 €				386 €	354 €	345 €	382 €				340 €	313 €	354 €
	16		386 €				391 €	359 €	363 €	386 €				345 €	317 €	359 €
	23		391 €				396 €	363 €	368 €					354 €	322 €	
	30		400 €					373 €	373 €					359 €	327 €	
MARS	6		391 €				396 €	363 €	363 €					345 €	322 €	
	13		382 €				386 €	345 €	345 €					336 €	308 €	345 €
	20		373 €		340 €		377 €	336 €	336 €	373 €				331 €	294 €	336 €
	27		363 €			363 €	368 €	322 €	322 €	363 €				317 €	281 €	322 €
AVRIL	3		354 €		322 €	354 €	359 €	308 €	313 €	354 €				308 €	276 €	313 €
	10		340 €			340 €	354 €	304 €	308 €					299 €		
	17					331 €	340 €		308 €							
	24						331 €									

Pour les arrivées avant Noël, certains domaines skiables n'ouvrent pas l'ensemble de leurs pistes, de ce fait notre tarif est d'ores et déjà adapté.

** Frais de dossier = 50 € / groupe

Pour les arrivées de la rentrée scolaire de janvier 2023, la reprise étant le mardi 03/01/2023, nous vous proposons 2 possibilités :

Soit du lundi 02/01/2023 au vendredi 06/01/2023 possible uniquement à Flaine Altaïr et Les Orres

Soit du mardi 03/01/2023 au samedi 07/01/2023 sauf pour Flaine Altaïr et Les Orres

Retrouvez la description de l'ensemble de nos villages sportifs sur groupes.ucpa.com

NOS DESTINATIONS NEIGE

FORMULE ENCADREMENT UCPA MI-TEMPS 10H D'ENSEIGNEMENT SPORTIF

Projet pédagogique ski attitude : apprentissage de la glisse et sensibilisation au milieu naturel. Découvrez nos meilleurs spots !

MOIS D'ARRIVÉE	DATE D'ARRIVÉE	ALPES DU NORD										HAUTES-ALPES		PYRÉNÉES	
		FLAINE ALTAÏR	FLAINE LINDARS	LES CONTAMINES	LES ARCS	LA PLAGNE 1800	PRALOGNAN	VAL CENIS	VALLOIRE	VAL THORENS	LES 2 ALPES VENOSC	SERRE CHEVALIER	LES ORRES	SAINT-LARY GUCHEN	SAINT-LARY SOULAN
NOV.	21									286 €					
	28									295 €					
DÉC.	5									299 €	299 €				273 €
	12	304 €	308 €		304 €	308 €		286 €	277 €		308 €	299 €	277 €		282 €
JANVIER	2	348 €											317 €		
	3					352 €	317 €	317 €	348 €					286 €	317 €
	9	365 €				370 €	339 €	330 €	365 €				326 €	299 €	339 €
	16	370 €				374 €	343 €	348 €	370 €				330 €	304 €	343 €
	23	374 €				378 €	348 €	352 €					339 €	308 €	
	30	383 €					356 €	356 €					343 €	312 €	
FEVRIER	6	383 €				387 €		361 €					343 €		
MARS	6	374 €				378 €	348 €	348 €					330 €	308 €	
	13	365 €				370 €	330 €	330 €					321 €	295 €	330 €
	20	356 €		326 €		361 €	321 €	321 €	356 €				317 €	282 €	321 €
	27	348 €			348 €	352 €	308 €	308 €	348 €				304 €	268 €	308 €
AVRIL	3	339 €		308 €	339 €	343 €	295 €	299 €	339 €				295 €	264 €	299 €
	10	326 €			326 €	339 €	290 €	295 €					286 €		
	17				317 €	326 €		295 €							
	24					317 €									

Pour les arrivées avant Noël, certains domaines skiables n'ouvrent pas l'ensemble des pistes, de ce fait notre tarif est d'ores et déjà adapté.

** Frais de dossier = 50 € / groupe

Pour les arrivées de la rentrée scolaire de janvier 2023, la reprise étant le mardi 03/01/2023, nous vous proposons 2 possibilités :

Soit du lundi 02/01/2023 au vendredi 06/01/2023 possible uniquement à Flaine Altaïr et Les Orres

Soit du mardi 03/01/2023 au samedi 07/01/2023 sauf pour Flaine Altaïr et Les Orres

La formule d'encadrement mi-temps n'est pas possible à Argentières du fait de la configuration du domaine skiable

Retrouvez la description de l'ensemble de nos villages sportifs sur groupes.ucpa.com

L'UCPA, PARTENAIRE DE VOTRE PROJET

POUR VOS ÉLÈVES, C'EST LA POSSIBILITÉ DE :



DÉVELOPPER SON AUTONOMIE

95 %

es enseignants estiment qu'une majorité des élèves se sent plus autonome et plus confiante dans sa pratique sportive après leur séjour.



ACCROÎTRE SON BIEN-ÊTRE

88 %

des enseignants pensent que le séjour a eu un impact positif sur le bien-être de leurs élèves et leur envie de continuer une activité sportive de pleine nature.



ÊTRE ACTEUR DU LIEN SOCIAL

92 %

des enseignants sont convaincus qu'une majorité d'élèves a pu créer des liens plus forts, ou de nouveaux liens, avec d'autres élèves pendant le séjour.



HABITER L'ESPACE DE MANIÈRE RESPONSABLE

91 %

des enseignants jugent qu'une majorité d'élèves a progressé dans leur compréhension du milieu naturel et l'environnement lié à la pratique sportive.

Retrouvez le projet éducatif et sportif sur : groupes.ucpa.com



NOUS SOMMES A VOS CÔTÉS



DES CONDITIONS D'ANNULATION PLUS SOUPLES

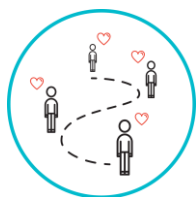
0 €
FRAIS D'ANNULATION *

Nous nous engageons à ne pas retenir de frais d'annulation en cas d'interdiction de séjour :

> émise par l'Education Nationale pour les établissements Français.

> liée à la fermeture de frontière pour les établissements internationaux.

* Hors primes d'assurance et frais de dossier de 50€.



UN PROTOCOLE SANITAIRE POUR VOS PROTEGER

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, nous avons mis en place un protocole sanitaire sur tous nos villages sportifs afin de permettre l'accueil de nos clients en toute sécurité.



DÉCOUVREZ
NOTRE PROTOCOLE SANITAIRE
D'ACCUEIL DES GROUPES



LES ASSURANCES

Votre inscription sur un séjour scolaire à l'UCPA comprend une assurance Responsabilité Civile souscrite auprès de la compagnie **MAIF** pour l'ensemble des participants.

Toutefois nous vous invitons vivement à souscrire à une assurance complémentaire qui vous garantira une meilleure couverture et vous permettra d'organiser votre classe de découverte en toute sérénité.

Avec notre partenaire **ASSURINCO**, nous avons négocié pour vous plusieurs formules d'assurance présentées ci-dessous en fonction de vos besoins.

- **L'assurance Multirisque sans garantie d'annulation à 8€**
- **L'assurance Multirisque avec garantie d'annulation à 11€**
- **L'option annulation totale du groupe à 2% du montant total du séjour**

EN SAVOIR +



Une nouvelle idée de l'assurance tourisme et loisirs



NOS ENGAGEMENTS



- Un interlocuteur dédié.
- Une réponse à vos demandes sous 48 heures.
- Un accompagnement dans la mise en place de votre projet.
- Des fiches supports pour vous donner un maximum d'informations.
- Des séjours variés pour répondre à vos besoins.

ENVIE D'EN SAVOIR + ?

CONTACTS & RENSEIGNEMENTS

Depuis la France

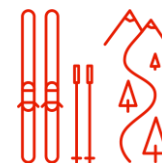
03 28 82 92 92

Depuis l'étranger

+33 3 28 82 93 00

Email : scolaires@ucpa.asso.fr

L'équipe UCPA est à votre disposition du lundi au vendredi de 10H à 18H sans interruption.



Retrouvez l'ensemble de l'offre sur : groupes.ucpa.com